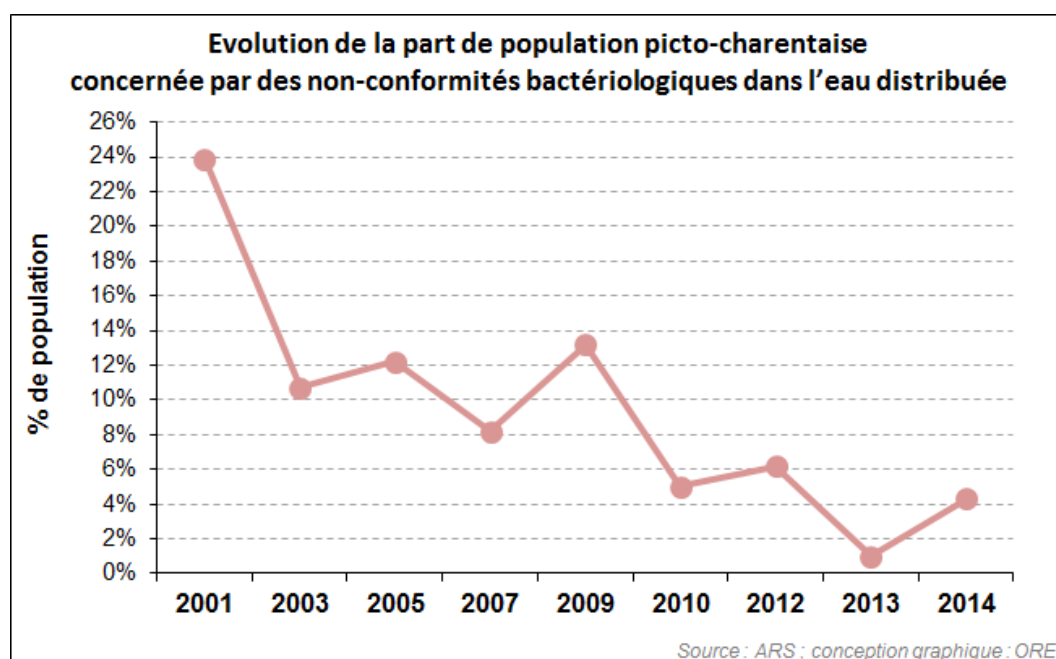


## Qualité bactériologique des eaux distribuées pour l'alimentation en eau potable

Certaines bactéries sont dangereuses pour la santé. L'ingestion d'eau contaminée constitue un risque de troubles à court terme (désordres intestinaux, vomissements, déshydratation, fièvre...). Ainsi, l'eau distribuée doit être indemne d'organismes pathogènes. Dans la réglementation des eaux destinées à la consommation humaine, des limites de qualité sont fixées pour les germes témoins de contamination fécale (*Escherichia-coli* et entérocoques), et des références de qualité concernent d'autres indicateurs bactériologiques (bactéries coliformes, bactéries sulfito-réductrices y compris les spores, germes aérobies revivifiables).

La contamination bactériologique des eaux distribuées peut être liée à différents facteurs tels que l'absence ou la défaillance des systèmes de traitement avant distribution, ou bien la recontamination de l'eau dans les conduites ou les réservoirs.



La qualité bactériologique s'est améliorée de façon importante en Poitou-Charentes depuis les années 1980. Toutes les eaux distribuées dans la région bénéficient d'un traitement de désinfection avant distribution : plus de 95 % de la population dispose d'une eau de bonne qualité bactériologique en 2014. Dans l'ensemble, la situation s'améliore chaque année depuis 2001. Les épisodes de non-conformités sont généralement liés à un défaut de surveillance.

D'une année sur l'autre, il subsiste cependant de légères disparités régionales au niveau de la qualité bactériologique des eaux distribuées :

- Charente : les non-conformités ne concernent pas plus de 2 % de la population depuis 2010 ;
- Charente-Maritime : en 2001, 46 % de la population a été concernée par des non-conformités, la situation s'est nettement améliorée par la suite, ce chiffre variant entre 1 et 13 % de 2003 à 2014;
- Deux-Sèvres : les non-conformités ne concernent pas plus de 5 % de la population, excepté en 2007 (18%) ;
- Vienne : les non-conformités ne concernent pas plus de 2 % de la population depuis 2012 ;

### ► Articles commentant ce chiffre clé sur le site du RPDE :

- Rubrique [Connaitre l'eau et ses usages en région > Sa qualité > Pour l'eau potable](#)

### ► Pour en savoir plus :

- SIGORE, Système d'Information Géographique de l'ORE (cocher : [Eau > Qualité > Eau potable > Qualité de l'eau distribuée](#))
- Site de l'[Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes](#)

### ► En téléchargement :

- Les données traitées de l'ORE (au format xls)
- Plaquette du RPDE « [Qu'est-ce qu'une eau potable ?](#) » (PDF – 0,3 Mo)
- Bilan qualité annuel du RPDE « [Bilan de la qualité des eaux en Poitou-Charentes – édition 2015](#) »
- Plaquette de l'ARS « [La qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Poitou-Charentes en 2014](#) » (PDF – 6 Mo)
- Le dossier n°4 de l'O.R.E. Poitou-Charentes : [Nitrates et pesticides dans l'eau destinée à la consommation humaine](#)